



Élections CNCC et CSOEC : l'IFEC présente ses candidats

Dans un communiqué récent, l'IFEC (Institut français des experts-comptables et des commissaires aux comptes) annonce : « Le Conseil syndical et le bureau national de l'IFEC ont le plaisir de déclarer l'élection du Dauphin à la Présidence de l'IFEC et leur liste de candidats aux élections 2020 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes (CNCC) et du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (CSOEC). Ces candidats ont une feuille de route commune : « défendre et accompagner le métier dans ses évolutions » » Qui sont-ils ? Que disent-ils ?

Le dauphin à la vice-présidence de l'IFEC : Christophe Priem est né en 1968. Passé par l'INTEC, il est le fondateur du cabinet Sologne Audit Conseil créé en 2000. Il fut notamment président de l'Ordre des experts-comptables de la région d'Orléans entre 2012 et 2016 et est depuis mars 2017 vice-président national de l'IFEC. À cette même date, il a été nommé président de la Commission stratégie et action publique du CSOEC. Depuis mars 2019, il y est aussi président du Comité mise en œuvre de la loi Pacte.

« Avec tout le potentiel qu'offre la loi Pacte, nous avons désormais les clés en mains pour renforcer notre croissance et notre légitimité sur le conseil. »

Candidat à la présidence de la CNCC : Yannick Ollivier a 44 ans. Actuel vice-président de la CNCC, il

s'est formé sur les bancs de Dauphine et de l'IAE. Associé au sein du cabinet Fiteco depuis 2004, il est désormais le directeur général du groupe. Il est élu membre du Bureau national de la CNCC en 2013 et y préside la Commission développement qu'il a fondée. Il fut aussi président de la CRCC de Caen entre 2013 et 2014 et son engagement syndical a été marqué par son investissement en tant que membre de la commission CAC et du Bureau national de l'IFEC depuis 2015.

Les candidats aux élections 2020 de la CNCC et du CSOEC.

© D. R.

« Les nouvelles dispositions législatives et surtout les débats autour de la loi PACTE ont injustement malmené la profession de CAC. Entrepreneurs d'inverser la tendance ! Nous nous devons de capitaliser sur notre identité et nos valeurs fortes afin d'en faire un véritable socle de différenciation et ainsi ancrer durablement notre rôle »

Premier membre du binôme de candidats à la présidence de la CSOEC : Alexandre Salas-Gordo né en 1972 et titulaire du DESCF a créé son cabinet (ASG) en 2002 tout en ayant été enseignant à l'université de gestion de Bordeaux et au CNAM. Il fut également président de l'Anecs régional Aquitaine en 1999 puis du Conseil Régional de l'Ordre en 2015 où il a mené une politique autour de 4 axes : la protection, la proximité, l'avenir et la promotion. Convaincu de la nécessité de prendre le train

des nouvelles technologies, il a mis l'accent au cours de son mandat sur l'accompagnement aux évolutions de la profession. Il est au bureau de l'IFEC depuis le mois de mai.

« Plus que jamais, notre défi est de valoriser notre métier et son utilité en nous appuyant sur nos fondamentaux : science, conscience, indépendance. »

Second membre du binôme de candidats à la présidence de la CSOEC : Virginie Vellut, 52 ans, titulaire du DESCF depuis 1991 et du DEC depuis 1995.

Expert-comptable et Commissaire aux comptes après avoir enseigné en DUT, elle est membre du bureau de l'Association départementale des experts-comptables de l'Aube depuis 2003 qu'elle préside de 2009 à 2012. Membre du bureau national de l'IFEC depuis novembre 2018, elle dirige avec six associés le cabinet BDS à Troyes. Virginie Vellut est par ailleurs présidente du CROEC de Champagne depuis décembre 2016. Sensible à l'image de la profession, elle a mené ses actions en faveur de son attractivité et de l'accompagnement à la mutation des cabinets.

« Après une période chahutée dans le monde du chiffre, nous devons poursuivre le déploiement des projets essentiels à l'évolution de notre profession telle que la transition numérique, sans oublier d'y associer les politiques d'accompagnement au changement, dans l'affirmation de nos compétences, de notre expertise, de



► 27 septembre 2019

notre positionnement de
"sachants" ». ■